

Requalification du secteur Dumont d'Urville

Compte-rendu de l'atelier de concertation du 3 septembre 2014 Analyse des esquisses du projet

Destinataires :

Les participants

Auteurs :

Res publica

Date :

3 septembre 2014

Le mercredi 3 septembre, une cinquantaine de personnes, habitants et usagers du quartier, a participé au cinquième atelier de concertation sur le projet de requalification du secteur Dumont d'Urville, sur le thème « Analyse des esquisses du projet ». Après une introduction de Monsieur

Lemonnier, 1er adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, et la présentation des deux esquisses du projet réalisées par l'équipe d'architectes urbanistes d'Attica, les participants ont travaillé par petits groupes à l'analyse comparative des deux scénarios proposés.

Ce compte-rendu restitue le point de vue collectif des personnes ayant participé à cet atelier.

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION ET PRESENTATION DES ESQUISSES DU PROJET	3
1.1.	LUC LEMONNIER, PREMIER ADJOINT AU MAIRE	3
1.2.	QUESTIONS	3
1.3.	PRESENTATION DES ESQUISSES	4
2.	RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE.....	8
2.1.	METHODE DE TRAVAIL	8
2.2.	CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS	8
3.	CONCLUSION.....	13

1. INTRODUCTION ET PRESENTATION DES ESQUISSES DU PROJET

1.1. LUC LEMONNIER, PREMIER ADJOINT AU MAIRE

Monsieur Luc Lemonnier, Premier adjoint au Maire chargé des Grands Projets Urbains, urbanisme et concertation publique, remercie les participants de leur venue et de leur fidélité à la démarche de concertation concernant le projet de requalification du secteur Dumont d'Urville. Ce secteur, situé au cœur du quartier de l'Eure revêt une identité forte et il était, aux yeux de la municipalité, indispensable que les habitants et usagers du quartier puissent participer à sa transformation. Dans ce cadre, une réunion publique se tiendra d'ici la fin de l'année afin que les élus et l'équipe d'architectes et urbanistes présentent les grandes lignes du projet urbain.

La prochaine fête de l'Eure, le samedi 13 septembre, sera aussi l'occasion pour tous de s'informer et d'échanger sur l'avenir du secteur Dumont d'Urville. Ces festivités participent à la reconnaissance des quartiers Sud et célèbrent désormais leur renouveau, permis par une « conquête de l'Est » entamée il y a déjà plusieurs années par la Ville. La requalification progressive de ce secteur stratégique de la ville vise à apporter aux riverains, mais aussi à tous les Havrais la qualité de vie qu'ils sont en droit d'attendre. C'est dans cette optique que tous ceux qui le souhaitent pourront, lors de la fête de l'Eure, parcourir le secteur à vélo, accompagnés par les équipes de maîtrise d'ouvrage de la Ville et ainsi s'informer sur le projet.

La volonté des élus dans le cadre de cette concertation, qui aura donné lieu à des débats animés et certains désaccords, est d'aboutir à un projet issu d'une réflexion menée en collaboration avec les habitants et usagers du secteur. Le dialogue engagé avec les citoyens sur ce projet permettra de nourrir les réflexions des élus et des équipes administratives. Il ne s'agit pas d'une démarche visant à « habiller » les idées portées par les élus, mais bien à recueillir l'avis et la connaissance d'usage des habitants.

L'atelier du jour doit permettre aux participants de faire remonter leurs inquiétudes comme leur engouement quant aux deux esquisses. Ce projet, qui induit une densification du quartier, devra permettre d'améliorer le bien-être de ses habitants actuels et futurs et contribuera plus largement à celui de l'ensemble des Havrais.

1.2. QUESTIONS

Mr Philippe Mouton, habitant du Quai de la Saône, souhaiterait signaler la vitesse abusive des voitures sur le Quai de la Saône. Il a ajouté que les seuls dos d'âne présents sur cet axe, au niveau du Simply Market, ne contraignent pas la vitesse des voitures sur l'ensemble de la rue et qu'il faudrait agir avant qu'un accident grave n'arrive. Il propose que soit mis en place un radar ou des dos d'âne sur la globalité de la ligne droite.

1.3. PRESENTATION DES ESQUISSES

Yves Couloume, architecte urbaniste d'Attica, présente les deux esquisses du projet et les principaux enseignements des précédents ateliers de concertation ...

Le projet a été conçu à partir des contributions des habitants et tient compte de l'identité du quartier, en respectant le cadre imposé par les contraintes opérationnelles et concrètes du terrain. L'enjeu principal de l'atelier du jour sera de relever dans chacun des deux scénarios les points positifs ou les éventuelles limites, afin que le scénario final, qui sera retravaillé par la suite, soit le plus pertinent possible.

Les grands invariants du projet visent à :

- Développer 55 000 m² de surface de plancher avec des logements et des bureaux ;
- Maintenir et valoriser l'identité du quartier : Cite A'Docks, BCMO, foyer des dockers, pignon du Hangar 0 ;
- Articuler et requalifier les espaces publics ;
- Structurer un maillage viaire respectueux de son environnement ;
- Inscrire ce projet dans son environnement à l'échelle du quartier de l'Eure et des quartiers Sud.

Les deux esquisses présentées traduisent la même volonté de valoriser l'identité et la singularité du quartier ainsi que d'articuler et de qualifier les espaces publics. Ceci permettra donc de faire évoluer ce quartier vers une fonction d'habitat, en améliorant la qualité des espaces publics et donc le cadre de vie qu'il offrira bientôt. Enfin, le quartier devra être connecté avec le reste de son environnement. Les nouvelles constructions et voies de circulation associées seront pensées de manière à ne pas tourner le dos au reste du quartier, mais bien à s'articuler avec.

Ci-dessous figurent **les deux scénarios qui ont été établis** par Attica.

SCENARIO 1

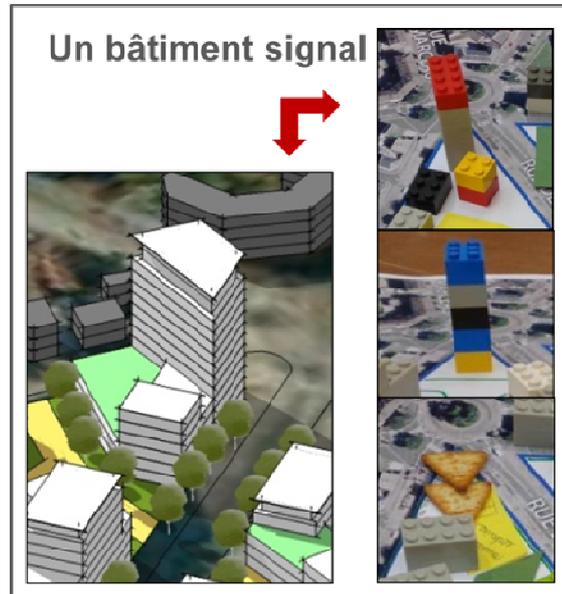


SCENARIO 2

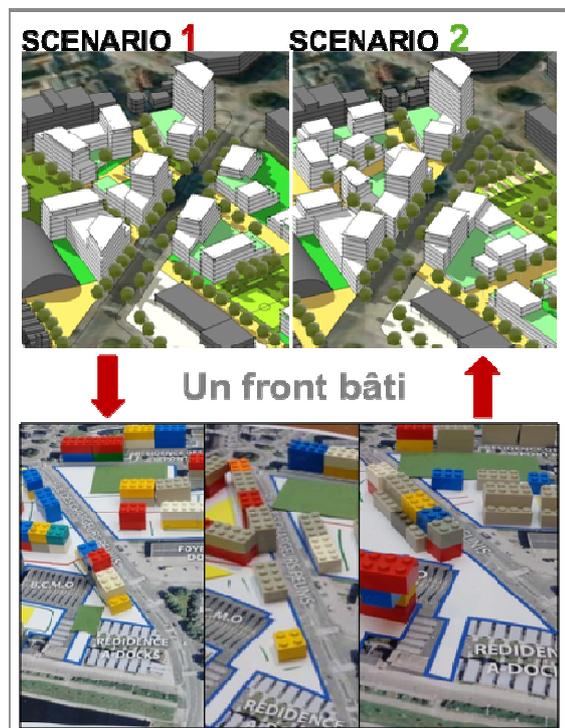


Ces deux scénarios d'aménagement du quartier, dont de nombreux éléments sont issus de la concertation comportent plusieurs points communs.

Parmi les éléments récurrents dans les deux scénarios, on peut citer la présence d'un **bâtiment signal à l'entrée nord du quartier** (à l'angle de la rue des Chargeurs réunis et de la rue Dumont d'Urville, au niveau du giratoire du boulevard Mouchez). La présence d'un immeuble de douze étages, soit une hauteur analogue aux bâtiments les plus haut de la ville, et dont la fonction reste en partie à définir (habitat/activité) permettrait de symboliser l'entrée dans le quartier et de rappeler son identité portuaire.



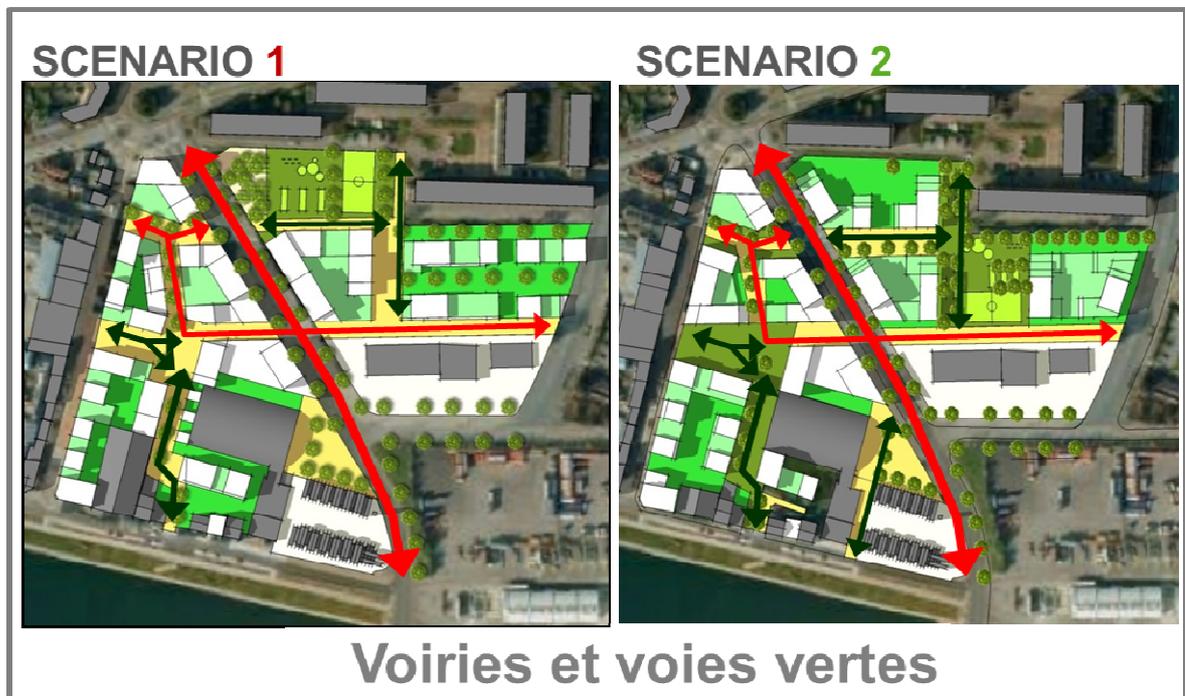
On peut observer sur les deux esquisses l'affirmation d'un **front bâti le long de la rue des Chargeurs réunis**, qui est aussi un élément commun qui apparaissait sur toutes les maquettes conçues lors de l'atelier de concertation précédent. On y retrouvait le même principe : une rue principale bordée de constructions en front de rue. Il s'agit ici de prolonger l'alignement de constructions présent le long de la rue Marceau afin de créer une continuité urbaine.



Les deux scénarios d'aménagement du quartier, comportent plusieurs différences qui reflètent notamment la diversité des points de vue exprimés lors des précédentes étapes de la concertation.

L'organisation de la circulation (**circulation automobile** et **liaisons douces** (piétons, vélos)) diffère peu d'une esquisse à l'autre.

Dans les deux cas le maillage viaire qui a été imaginé permet de conserver des axes à l'échelle de la ville et de créer des voies secondaires qui faciliteront l'accès jusqu'au cœur des îlots bâtis. Les deux options de ce projet urbain reconnaissent la nécessité de concevoir une circulation apaisée, avec une vitesse limitée par des éléments de voirie adaptés. Enfin, une des différences principales entre les deux esquisses est l'ouverture ou non d'une liaison douce entre le BCMO et la Cité A'Docks, qui deviendrait un lien supplémentaire entre le quartier et les quais.



Concernant l'**organisation des espaces verts**, les deux projets portent une intention différente. Dans les deux scénarios, l'aménagement et l'usage des espaces verts et des espaces publics restent encore à définir. Lors des ateliers précédents trois positions avaient émergé :

- Le **maintien complet** dans sa configuration actuelle de la plaine de jeux qui se trouve au sud de la résidence des Docks du Pont Rouge ;
- La **suppression de l'actuelle aire de jeux et la création d'autres espaces verts** au cœur des îlots, visant à faire émerger plusieurs polarités vertes, rattachées à des petites unités de voisinage ;
- **Une position intermédiaire** qui conserve une partie de l'aire de jeux actuelle mais diffuse d'autres espaces verts à l'intérieur du quartier.

Le scénario 1 comporte une dominante minérale dans l'aménagement des espaces publics (cheminements, places et placettes...) et propose de conserver l'aire de jeu dans son ensemble.

SCENARIO 1 « des espaces regroupés en un seul tenant »



SCENARIO 2 « des espaces verts diffusés dans tout le quartier »

Dans le scénario 2, les espaces verts ont été organisés autour d'un axe qui relie la résidence des Docks du Pont Rouge au cœur du nouvel îlot, et on retrouve une dominante végétale sur le parvis du lycée. Ce scénario qui exprime une plus grande diffusion du végétal dans le quartier comporte aussi des espaces publics à dominante végétale.



Concernant les formes urbaines et la composition des volumes bâtis, les deux scénarios comportent des différences. Néanmoins, chaque esquisse ménage les perspectives en évitant de créer des remparts visuels trop importants. Cette volonté se traduit de différentes manières dans chaque scénario : grâce à des traitements en escaliers du bâti, à des alternances de hauteurs qui créent des percées visuelles.

A propos de la **conservation partielle du Hangar 0**, là aussi chaque scénario propose une solution différente. Le scénario 1 conserve deux tiers de sa superficie, tandis que le scénario 2 en conserve 1 tiers. L'objectif commun est de conserver cette silhouette particulière sur le Quai de la Saône. La fonction de cet espace reste encore à définir.

2. RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE

2.1. METHODE DE TRAVAIL

Céline Badet, Res publica, rappelle les différentes étapes de la concertation et les thématiques abordées lors des ateliers: les espaces publics, l'habitat, et l'aménagement du quartier envisagé grâce à la construction de maquettes. A partir des propos recueillis jusqu'ici, les architectes d'Attica (*Yves Couloume et Ryad Asselah*) ont établi deux esquisses. Pour ces deux projets, les participants analysent et mettent en avant les avantages et limites à l'aune de 5 critères (déplacements piétons et espaces publics ; espaces végétalisés ; les vues ; les formes urbaines et la localisation de l'aire de jeux). Chaque groupe dispose : des esquisses des deux scénarios, de fiches collectives et individuelles et de plans de la circulation.

Pour faciliter le travail des participants, deux sous-secteurs de réflexion ont été établis dans chacun des scénarios (Est et Ouest). Les participants devaient analyser chaque sous-secteur mais conserver une vision cohérente à l'échelle de l'ensemble du quartier.

Les porte-paroles de chaque table ont ensuite exposé à l'oral les réponses construites collectivement.

SCENARIO 1



SCENARIO 2



2.2. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

TABLE 1

En ce qui concerne le traitement de l'espace public, les participants de la table 1 ont exprimé leur **préférence pour des espaces publics à dominante minérale**. Par exemple, ils ont évoqué, concernant la place située en face du lycée et à proximité de la future résidence pour personnes âgées, l'aménagement d'une place pavée avec des bancs pour favoriser les

échanges. Malgré cette préférence pour des éléments plutôt minéraux, les participants ont souligné l'importance d'y ajouter des plantations dont des espaces fleuris et gais.

Bien que le groupe ait reconnu que le scénario 2 propose une répartition des espaces verts plus équilibrée à l'échelle du quartier, ils souhaitent **conserver la plaine de jeu dans son intégralité** comme le propose le scénario 1. Ils ont expliqué préférer disposer d'un espace plus grand et plus ouvert sur le quartier que de morceler les espaces verts.

Les participants de la table 1 ont préféré **la forme des bâtiments du scénario 1**, en raison de leur plus petite taille. En ce qui concerne les vues, le groupe a estimé que les bâtiments qui sont tournés vers la plaine de jeu dans le scénario 1 sont mieux agencés et que les vis-à-vis sont plus faibles dans cette configuration.

Enfin, ces habitants ont évoqué des nuisances causées par des jeux pour enfants situés sur la place Désiré Rebeuf et suggèrent l'aménagement d'une seule grande aire de jeux principale, dans le secteur Dumont d'Urville.

TABLE 2

Les participants de la table 2 ont souligné le peu de différence entre les deux organisations de circulation proposées. Ils se sont montrés très favorable à **l'ouverture d'une liaison douce entre la Salle des Sports des dockers et la Cité A'Docks** telle qu'elle apparaît dans le scénario 2.

Concernant les espaces verts, le groupe a expliqué préférer **le scénario 2 qui suggère une répartition plus harmonieuse du végétal à l'échelle du quartier**. Bien qu'ils se soient prononcés en faveur du scénario 2, qui redistribue les espaces verts, les habitants ont expliqué que la réalisation des cheminements qui y mèneront devra en faciliter l'accès.

A propos des formes urbaines, les participants ont été **décus par la taille et la largeur des bâtiments qu'ils estiment trop importantes**, spécialement en ce qui concerne le bâtiment qui figure à l'extrémité nord-ouest du scénario 2. Ils ont expliqué que la construction de barres d'immeubles risquerait de faire ressembler le secteur Dumont d'Urville au quartier « Chicago » du Havre. L'implantation du bâti le long de la rue Dumont d'Urville leur semble aussi très dense et pourrait nuire à la qualité des cheminements dans ce secteur. Ils estiment que **des retraits au niveau des rez-de-chaussée pourraient permettre de donner plus de respiration** à cette rue, comme sollicité notamment lors des précédents ateliers de concertation.

TABLE 3

Les participants de la table 3 ont exprimé **une nette préférence pour le scénario 1** en raison de la disposition des bâtiments et parce qu'il comporte un espace vert plus spacieux et mieux défini : la plaine de jeux. Ils estiment que le scénario 2 n'est pas satisfaisant car il comporte trop de bâtiments et que leur répartition et leurs formes de type « tours » sont moins adaptées.

En ce qui concerne les déplacements des piétons et la présence d'éléments minéraux ou végétaux dans l'espace public, ce groupe ne s'est pas prononcé.

TABLE 4

Les participants de cette table ont préféré **le scénario 2 qui offre selon eux une meilleure répartition des espaces dans l'ensemble du secteur** et procure un sentiment d'aération.

Concernant la vie du quartier, ces habitants **souhaiteraient que plus de commerces s'y installent** et espèrent que l'arrivée de nouveaux habitants participera à les pérenniser et à apporter plus d'animation, par exemple avec la tenue d'un marché. Ils estiment en outre que la **desserte en bus du quartier devrait être étendue à son ensemble** y compris au sud du périmètre.

Les personnes de la table 2 ont expliqué **ne pas apprécier la présence d'un bâtiment signal si haut au niveau du giratoire Marceau/Mouchez et auraient préféré signaler l'entrée dans le quartier grâce à une sculpture** rappelant son identité portuaire.

Enfin, ce groupe a regretté la disparition du Hangar C et s'est prononcé **en faveur du maintien du Hangar 0 à hauteur de 60%**. Ils souhaiteraient que ce hangar devienne un espace dédié aux jeux et aux activités sportives pour les enfants et jeunes du quartier.

TABLE 5

Le **scénario 2** a remporté la préférence des participants de la table 5. Ils l'ont préféré en raison de **la prédominance du végétal dans les espaces publics et de la création de plusieurs espaces verts mieux répartis**. Ils préfèrent aussi la forme de la placette devant le lycée, plus large dans le scénario 2 que dans le scénario 1. De même, l'aspect végétalisé leur a semblé plus pertinent qu'une ambiance minérale.

L'aménagement de terrasses et de toitures végétalisées leur a plu aussi.

Par ailleurs, ces habitants ont **aimé la forme des constructions et leur polarisation en différents îlots**.

Ils ont en revanche exprimé quelques difficultés à l'heure de se prononcer sur la qualité des vues.

En termes de formes urbaines, ce groupe a préféré **les bâtiments du scénario 1, en particulier ceux du secteur Est**, en raison de leur traitement en escaliers avec de nombreuses terrasses végétalisées.

Ce groupe a également préféré **le front bâti de part et d'autre de la rue des Chargeurs réunis proposé dans le scénario 2**.

Enfin, ils ont souhaité attirer l'attention des élus sur la nécessité de **doter le quartier d'abris bus**, comme demandé lors du diagnostic en marchant, **et d'un espace pour les chiens**.

TABLE 6

Les participants de la table 6 ont exprimé une forte préférence pour le **scénario 1** puisqu'ils se sont prononcés **en faveur du maintien de l'aire de jeux à son emplacement actuel**. Cependant, ces habitants ont avancé l'idée selon laquelle conserver 60% de la surface du Hangar 0 pourrait rendre plus difficile à atteindre l'objectif de construire 55 000 m² de surface de plancher et avoir une incidence négative sur la densification du reste du quartier.

En ce qui concerne les cheminements piétons, le groupe est satisfait des propositions faites par les urbanistes. Pour l'aménagement des espaces verts résidentiels, les participants ont estimé qu'ils gagneraient à **s'inspirer de ceux de la résidence des Docks du Pont Rouge**, qu'ils trouvent globalement agréables.

En termes de formes urbaines, le groupe propose de **construire plus au sud du quartier** (à proximité BCMO) **une seconde tour, d'une hauteur similaire à celle du bâtiment signal afin de lui faire écho**.

Enfin, en ce qui concerne les vues, le groupe a souligné l'importance d'orienter les bâtiments de manière à **privilégier des vues sur le port**.

Le groupe indique que la municipalité s'était, il y a quelques années, engagée à conserver la plaine de jeu.

TABLE 7

Les participants regroupés à la table 7 ont exprimé une **préférence pour des espaces publics à dominante minérale**, qu'ils estiment plus propres et faciles à entretenir, notamment vue la présence de nombreux chiens dans le quartier. Ces personnes ont exprimé une nette préférence pour le **scénario 2 dont ils apprécient la répartition des espaces verts**. Ils estiment notamment **important qu'un espace vert soit situé à proximité de la future résidence de services**, afin d'offrir aux personnes âgées un lieu de promenade et de détente avec des bancs et des cheminements bien aménagés, et qui serait à même de faire se rencontrer plusieurs générations. Ces habitants ont motivé leur point de vue, en expliquant que la résidence pour personnes âgées de la Villa Saint Nicolas ne dispose pas d'un tel espace à proximité et que cela est préjudiciable pour les résidents.

Ce groupe s'est montré **critique envers l'implantation d'un bâtiment signal, qu'ils estiment trop haut**. Selon eux, ce bâtiment va détériorer significativement la vue et l'ensoleillement des pavillons situés à proximité. Ils auraient préféré que se tienne à sa place une structure métallique ou une autre sculpture ou monument rappelant l'identité portuaire du quartier, comme cela avait pu être évoqué lors des précédents ateliers de concertation.

Ces participants ont aussi exprimé leurs **craintes relatives à l'installation de toitures végétalisées puisqu'ils estiment qu'elles seront rapidement investies par les mouettes et goélands** qui seront alors à l'origine d'importantes nuisances sonores et de dégradation desdites terrasses (nids, destruction des plantations). Ils souhaiteraient également que soient installés des bacs ou des locaux fermés pour chaque résidence, afin d'une part, que les ordures ménagères ne soient plus visibles depuis l'espace public et d'autre part afin d'éviter qu'elles ne se retrouvent dispersées dans le quartier (poubelles renversées, goélands, ...)

Ces habitants ont aussi suggéré la **création d'un espace dédié aux loisirs et au sport dans le Hangar 0 dans le cas où il serait conservé à 60%**. Ils souhaiteraient que l'on puisse y pratiquer des activités sportives adaptées aux différents âges et que cet espace soit fermé le soir pour éviter les nuisances.

Enfin, ce groupe a attiré l'attention sur la nécessité de **prévoir assez de places de stationnement pour les élèves et professeurs du lycée**.

TABLE 8

Les participants de la table 8 ont préféré le **scénario 2**. Ils estiment que **les espaces verts y sont plus nombreux et mieux répartis** et qu'une telle configuration du quartier permettrait plus de mixité entre les générations et plus de convivialité. Ils apprécient l'espace vert qui sera accessible aux habitants, aux lycéens et aux résidents de la maison de services. Ils l'envisagent déjà comme un lieu de rencontre et insistent sur la nécessité de pourvoir cet espace de nombreux bancs.

Les formes urbaines proposées par l'architecte ont été appréciées par ces habitants qui ont **aimé la création d'îlots de vie et la présence de nombreuses toitures et terrasses végétalisées**. Ils ont préféré la forme des bâtiments du scénario 2 qui comportent plus **de traitements en escalier**. Cependant, le groupe a estimé que les bâtiments qui figurent sur le scénario 1 comme sur le scénario 2 sont **trop hauts et trop imposants**.

Concernant le bâtiment signal, les participants l'ont qualifié de « tour infernale » et expliqué qu'**un bâtiment si haut n'avait pas sa place dans le quartier**. Ils considèrent qu'un tel bâtiment n'offre pas à ses futurs habitants une assez bonne qualité de vie et qu'il sera difficile de commercialiser ces appartements.

Le groupe s'est montré **favorable à l'ouverture d'une liaison entre le BCMO et la Cité A'Docks** et a estimé que le Hangar 0 s'il était conservé devait devenir un pôle de vie du quartier. Ils proposent par exemple d'y installer **une crèche**.

3. CONCLUSION

Régis Debons, Adjoint au maire en charge des quartiers Eure-Brindeau, conclut l'atelier en soulignant la qualité et la pertinence des propositions émises par les habitants. Il souligne un relatif équilibre entre les deux scénarios. Tous les commentaires formulés et les informations recueillies au cours de l'atelier seront utiles aux architectes-urbanistes dans la poursuite de leur travail d'esquisse.

La démarche de concertation aura permis, comme en témoignent les deux esquisses présentées, d'enrichir le projet, même si toutes les propositions formulées ne peuvent être intégrées dans ce projet urbain où les contraintes sont relativement importantes. En revanche, et comme cela a été souligné à de multiples reprises lors des ateliers de concertation, il est important que le projet permette d'améliorer le cadre de vie des habitants actuels et à venir. La Ville du Havre souhaite que le secteur Dumont d'Urville devienne attractif. Pour cela il est essentiel d'intégrer de manière globale et cohérente les différents aspects du projet urbain, comme les formes urbaines, le traitement des espaces publics, l'organisation des transports, la gestion des déchets afin de garantir à chacun un lieu de vie agréable. En ce sens, la réflexion sur le nombre d'étages dans le quartier et sur l'implantation du bâti doit se poursuivre, en prenant en compte les réflexions des habitants. L'objectif vise à développer ce secteur mais dans un environnement agréable et harmonieux. Les remarques et interrogations des habitants au sujet du bâtiment signal et de sa hauteur seront étudiées. La priorité de la Ville est de conserver un esprit de village à ce quartier tout en le rendant plus dynamique, et c'est notamment pour cela qu'il était important de recueillir le point de vue des commerçants qui participent directement à la vie d'un quartier. La question des transports figure également parmi les préoccupations actuelles de la Ville dans le cadre de ce projet.

Enfin, M. Debons remercie chaleureusement tous les participants pour la qualité de leurs réflexions et pour le bon esprit dans lequel se sont déroulées l'ensemble des rencontres et les invite à la fête de l'Eure qui se déroulera le samedi 13 septembre. Un espace sera dédié au projet de requalification du secteur Dumont d'Urville et des membres de l'équipe de la maîtrise d'ouvrage de la Ville du Havre seront disponibles pour échanger et renseigner les passants sur le projet.